

RAPPORT 2025 DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES :

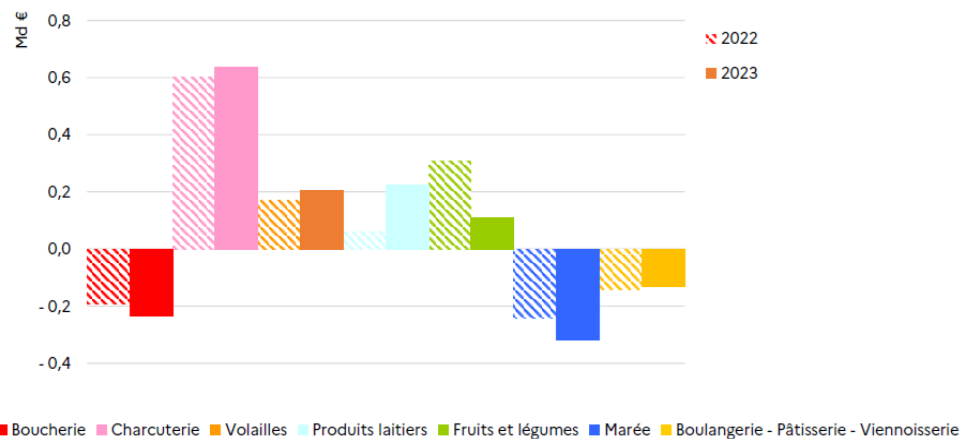
**LES ENTREPRISES DE CHARCUTERIE ...
ENCORE ET TOUJOURS LA VACHE A LAIT DES DISTRIBUTEURS !**

Alors que les entreprises de charcuterie se trouvent dans une situation économique critique (Etude de la Banque de France), la grande distribution renforce à nouveau ses marges sur ce rayon déjà le plus pourvoyeur de marges, selon le dernier rapport de l'OFPM.

Le rayon charcuterie est de loin le 1^{er} contributeur à la marge nette avant impôts des 7 enseignes étudiées par l'OFPM, avec un montant de plus de 600 millions d'euros en 2023, en progression de 200 millions d'euros depuis 2020, soit une augmentation de 40 à 50%.



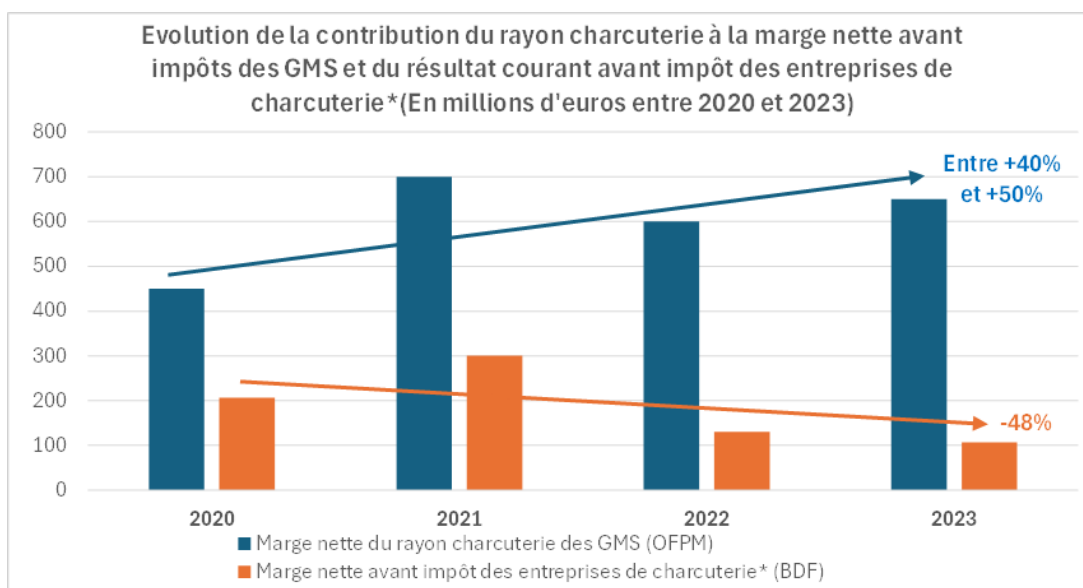
Marge nette des 7 rayons alimentaires des GMS suivis
2023 vs 2022



A titre de comparaison, **le résultat courant avant impôt, en 2023, des 450 entreprises de charcuterie atteint seulement 100 millions d'euros, en recul de 48% depuis 2020.**

Contacts presse :

Charlotte Ricou – Responsable communication FICT – c.ricou@fict.fr – 06 12 98 31 28
Romain Merle – Weber Shandwick - fict@webershandwick.com - 06 60 35 18 43



*code NAF 1013 A

Selon l'OFPM, en 2023, **le rayon charcuterie affiche une nouvelle fois un taux de marge nette très élevé de 8,2%**, identique à 2022, **7 fois plus élevé que la moyenne des autres rayons alimentaires (1,1%)** qui elle est en baisse de 0,3 point.

Les **entreprises de charcuterie** ont, quant à elles, **des marges nettes de 0,9%**, en baisse de **18% sur 1 an et de 65% sur 2 ans** (Etude Banque de France).

Malgré les alertes répétées de la profession, **2024 ne laisse pas présager d'amélioration.**

Pour le jambon cuit, produit phare du rayon charcuterie dont le prix consommateur a baissé de 2,4% en un an, **la part du prix revenant aux distributeurs a augmenté de 4,2%** alors que **celle revenant aux entreprises a baissé de 1,1%**.

Déclaration de Christiane Lambert, Présidente de la FICT :

« Le rapport 2025 de l'OFPM confirme une réalité que la FICT dénonce depuis plusieurs années : les entreprises de charcuterie sont la véritable 'vache à lait' de la grande distribution. Alors que 30% de nos entreprises sont déjà en déficit, les distributeurs continuent d'augmenter leurs marges, sans considération pour l'équilibre global de la filière.

La FICT en appelle à la solidarité de la filière et la responsabilité des distributeurs pour redonner aux entreprises de charcuterie des niveaux de marge qui soient suffisants pour assurer leur pérennité économique ainsi que leur capacité d'investissement et d'innovation pour répondre aux enjeux de transition et aux attentes des consommateurs.

Plus de 75% de la production porcine française est transformée en produits de charcuterie : si les entreprises du secteur disparaissent, c'est toute la filière qui vacille et avec elle des savoir-faire charcutiers mais aussi notre souveraineté alimentaire »

Contacts presse :

Charlotte Ricou – Responsable communication FICT – c.ricou@fict.fr – 06 12 98 31 28

Romain Merle – Weber Shandwick - fict@webershandwick.com - 06 60 35 18 43